



Avant propos

Il est unanimement reconnu actuellement que le seul modèle viable du développement est celui du développement durable, un développement intégrant la dimension environnementale au sein du processus de développement socio-économique.

Si cette approche reste un objectif difficile à atteindre pour la majeure partie des nations, elle l'est encore davantage pour un pays en développement tel le Maroc. L'équation à résoudre est en fait compliquée et le droit à l'erreur n'est pas admis. La gestion et la préservation des ressources naturelles, capital et gage du développement des générations actuelles et futures, est à appréhender avec beaucoup de circonscription et de perspicacité. Par ailleurs, deux contraintes supplémentaires viennent donner la mesure au travail nécessaire à accomplir. D'une part, le développement socio-économique soutenu qu'a connu le pays principalement lors des deux dernières générations et qui n'a pas été sans répercussions sur l'environnement et d'autre part, les perspectives tournées vers la construction d'un Maroc moderne évoluant dans un environnement en perpétuelle globalisation, nous comprendrons alors aisément, l'ampleur des défis à relever et le soucis de doter le pays d'instruments et d'outils performants de connaissance et d'adaptabilité du concept de développement durable au contexte national.

L'élaboration du Rapport sur l'Etat de l'Environnement du Maroc (REEM) par l'Observatoire National de l'Environnement, vient à point nommé pour contribuer à l'édification de cette démarche amorcée par les politiques nationales. Se basant en partie sur les Indicateurs de Développement Durable, ce rapport permet d'abord de l'environnement selon sa définition étymologique, à savoir un écosystème intégré dans lequel interagissent les activités humaines avec le milieu biophysique, pas tout le temps en symbiose nous devons le préciser ; comme il aborde l'environnement sous l'angle du concept de développement durable.

En effet, le modèle Pression-Etat-Réponse (PER) en cours d'adoption par la Communauté internationale, structure la majeure partie du rapport selon les indicateurs disponibles à ce stade et permet, par thème, de connaître l'Etat des milieux et des ressources, les Pressions exercées sur ces derniers ainsi que les Réponses sociétales en termes de stratégies et de plans d'actions.

S'il est vrai que la démarche est innovatrice, elle n'est cependant qu'à ses premiers balbutiements au niveau national. Elle mérite donc d'être affinée. L'actuel test national des Indicateurs de Développement Durable impliquant autant les pouvoirs publics, les opérateurs économiques que la société civile, contribuera certainement à améliorer la démarche en identifiant des indicateurs plus exhaustifs et spécifiques au contexte national qui contribueront à l'amélioration des versions ultérieures du REEM.

Enfin, ce rapport permettra certainement, selon l'approche adoptée de procéder à des études comparatives au niveau international, contribuer progressivement à une meilleure connaissance de l'environnement national et des politiques de développement durable engagées.